TROISIÈME ANNÉE. — N. 484. MARDI 1er JUIN 1915.

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e)
Tél. CENTRAL 80-62

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9e)

Après le Crime du "Lusitania"

LA RÉPONSE DES BANDITS

Ils cherchent à parlementer et posent des questions avant de prononcer leurs dernières décisions

« C'est ajouter l'insulte à l'injure », déclare un fonctionnaire américain

Le *Daily Mail* reçoit d'Amsterdam une dépêche qui résume la réponse allemande aux Etats-Unis, au sujet du *Lusitania*. En voici la traduction.

La note commence par déclarer que l'Allemagne estime nécessaire que les deux pays devraient arriver à un accord complet relativement aux faits de la cause. Les faits du point de vue allemand sont :

Le Lusitania était un grand croiseur auxiliaire et, d'après des rapports dignes de foi de fonctionnaires allemands et de passagers neutres, avait des canons cachés sous le pont et transportait des canonniers entraînés.

Au mois de février dernier, l'amirauté anglaise conseilla aux bâtiments marchands de foncer sur les sous-marins allemands. Par conséquent, d'après la note, les premiers ne sont pas sans défense, et les commandants allemands ne peuvent pas observer plus longtemps les règles concernant les prises navales.

La note affirme de plus que le Lusitania transportait également des troupes canadiennes, du matériel de guerre et que l'Allemagne est justifiée à détruire les munitions ennemies pour protéger ses propres soldats.

Le Lusitania agissait contrairement à la loi américaine qui interdit que des passagers voyagent sur des vaisseaux qui transportent des explosifs, car leur explosion produite par une torpille a été, prétend la Note, la cause principale de la perte du navire. Dans d'autres circonstances les passagers auraient été probablement sauvés.

L'Allemagne recommande les faits qui précèdent à l'attention des Etats-Unis et réserve ses dernières déclarations au sujet de son attitude définitive jusqu'au moment où elle aura reçu la réponse des Etats-Unis.

La note indique que l'Allemagne accepta les propositions américaines relatives à la cessation de la guerre sous-marine — propositions qui furent rejetées par la Grande-Bretagne.

Conformément à l'intention formulée par elle de ne pas attaquer volontairement des navires innocents, l'Allemagne fera une enquête sur le cas du Gulflight *et du* Cushing *— enquête qui sera complétée par une commission internationale, d'après les règles de la convention de La Haye, du 18 octobre 1907.*

En ce qui concerne le Falaba, *il est établi qu'un laps de temps de 23 minutes s'écoula entre le moment où il fut torpillé et celui où il tenta de s'échapper, tandis que des navires suspects s'approchaient.*

Les questions de l'Allemagne

New-York, 31 mai. — Voici, d'après l' « Associated Press », les points sur lesquels la note allemande demandera une enquête.

1° Toutes les facilités étaient-elles données aux passagers et à l'équipage pour se sauver ?

2° Le « Lusitania » transportait-il le nombre de canots de sauvetage déterminé par la commission d'enquête du « Titanic » ?

3° Les munitions dont le paquebot était chargé n'ont-elles pas accéléré le naufrage ?

La note termine en déclarant qu'aucune réponse ne sera faite aux demandes américaines avant que le gouvernement de Washington n'ait répondu lui-même aux présomptions de l'Allemagne, relativement au caractère et à la cargaison du « Lusitania »

Ce qu'on pense de la réponse à Washington

New-York, dimanche. — La réponse allemande à la note du président Wilson n'est pas encore arrivée, mais elle est attendue d'un moment à l'autre.

Le résumé officiel qui en a été cablé il y a déjà deux jours par M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, est cependant entre les mains du président. Ce sommaire est probablement identique à celui que publient aujourd'hui les journaux sous forme d'un télégramme reçu de Berlin viâ Londres.

Bien que le président Wilson ne veuille pas s'expliquer sur la situation tant qu'il n'aura pas analysé le texte complet de la réponse, j'exprime l'opinion générale en disant qu'on considère à Washington cette réponse comme extrêmement peu satisfaisante. Un fonctionnaire, qui en parlait avec des amis, a déclaré qu'elle ajoutait « l'insulte à l'injure ».

Si le président Wilson se soucie d'entretenir une controverse avec la Wilhelmstrass au sujet de la perte de cent vies américaines, il pourra facilement prouver que les assassins sont complètement et terriblement dans l'erreur quand ils allèguent que le *Lusitania* était un croiseur auxiliaire transportant des troupes et des explosifs. Mais il est probable que le président a reconnu l'inutilité de bavarder avec une nation dont le gouvernement, après avoir précipité à une mort soudaine, plus de mille non-combattants, répond à sa protestation solennelle par une question sur le point de savoir si les cloisons étanches et les embarcations du *Lusitania* étaient aménagées comme la terrible leçon du *Titanic* a enseigné qu'elles devaient être.

La dernière note est rendue plus sinistre encore par l'avertissement qu'elle apporte à la navigation américaine de la part du gouvernement allemand.

Les navires américains ont reçu pour instruction, dans cet avertissement, d'éclairer leur nom et leur nationalité pendant la nuit s'ils veulent éviter d'être torpillés. — (*Daily Mail.*)

Le texte complet sera remis demain

Londres, 31 mai. — On télégraphie de Washington que la réponse allemande à la note américaine sera présentée mardi devant le cabinet. On s'attend à ce que le président Wilson prenne une ferme attitude et n'accepte pas les délais ou les controverses contenues dans cette note et indiquant dans quelles conditions le *Lusitania* a été coulé.

Pour les Héros de la Guerre

par M. Georges LEMARCHAND

Au milieu des unanimes regrets que provoque la mort de nos soldats tombés au champ d'honneur et du respect qui s'attache à leur noble souvenir, il ne faut pas perdre de vue la question urgente de ménager à leurs veuves ou aux ascendants à leur charge, ainsi qu'aux glorieux mutilés de la guerre, des moyens propres à leur assurer dignement des essources honorables qui soin et de l'inquiétude pour l'avenir.

Déjà M. Louis Puech, député de Paris, frappé de l'insuffisance criante de la loi de 1831, qui règle les pensions militaires dues pour faits de guerre, en a proposé l'amélioration immédiate. Mais cette réforme sera encore insuffisante pour assurer les conditions d'existence des veuves et des mutilés.

Nous ne saurions oublier que la Ville de Paris a, elle aussi, des devoirs particuliers à remplir à l'égard de ces victimes éminemment intéressantes.

Afin de préciser d'ores et déjà l'utilisation des diverses catégories d'emplois dont il dispose, le Conseil municipal a voté, sur notre rapport, deux projets de délibération que nous avions présentés avec nos collègues MM. Henri Galli et Paul Virot.

La première de ces délibérations a pour objet de réserver aux mutilés de la guerre, à leurs femmes ou ascendants à leur charge, et aux veuves de militaires tués à l'ennemi ou à leurs ascendants à leur charge, domiciliés à Paris, un certain nombre de concessions, de gérances et d'autorisations de vendre sur la voie publique dépendant des différents services municipaux annexes et assimilés.

La deuxième délibération tend à faire réserver de préférence aux mutilés de la guerre ou à leurs femmes, et aux veuves des militaires tués à l'ennemi, les emplois de la ville en rapport avec leurs capacités professionnelles et compatibles avec leur état physique et qu'ils pourraient utilement remplir.

Pour ce qui est de l'application de la première de ces délibérations, disons tout de suite qu'une revision équitable, mais minutieuse, des concessions actuellement en cours s'impose auprès de l'administration préfectorale. En effet, nombre de titulaires en jouissance ne se trouvent pas dans le besoin et parfois même sont à l'aise ; il en est même qui bénéficient de pensions importantes et qui, en outre, cumulent avec ces pensions le revenu d'un bureau de tabac. Il s'agit de mettre ordre à ces errements qui, parfois, confinent à l'abus ; d'autant plus que ces concessions, révocables, sont exemptes de redevances pour la Ville de Paris.

Bien entendu, on devra tenir compte des cas spéciaux qui ont motivé la concession.

Mais il est indispensable de poser nettement le principe d'une révision ferme, de l'appliquer au plus vite et d'en faire profiter aussi largement que possible les veuves des militaires tués à l'ennemi et les mutilés de la guerre. Eux aussi sont en possession de droits acquis et de titres légitimes devant lesquels s'effacent tous les autres, car ils les ont payés de leur vie, du prix de leurs souffrances, de leur sang et de leurs infirmités. De plus, on ne saurait oublier que la pension qui, le cas échéant, sera allouée par l'Etat aux invalides de la guerre ou aux veuves des militaires tués à l'ennemi, ne permettra pas aux ayants-droit d'y trouver la somme nécessaire pour subvenir totalement à leur existence. Cela est discutable, surtout en ce qui concerne les soldats de grades subalternes. Donc une telle réforme ne peut être mise en balance ni renvoyée aux calendes grecques.

Une troisième proposition, qui a motivé notre récent rapport, a trait aux emplois administratifs réservés par la loi du 21 mars 1905.

En effet, si l'on consulte le tableau E et le tableau F annexés à ladite loi, on voit que le premier affecte certains emplois aux sous-officiers rengagés comptant au moins dix ans de services, dont quatre dans le grade de sous-officier ; et que le second vise les emplois affectés aux sous-officiers, brigadiers et caporaux comptant au moins quatre ans de services.

Ces deux tableaux, conçus et réglementés en vue seulement des nécessités du recrutement d'origine militaire en temps de paix, répondaient bien jusqu'ici à leur objet. Aujourd'hui, ils demandent évidemment à être refondus et appliqués dans un esprit plus libéral, dans une réalisation plus large et plus accessible à tous. Il ne s'agit plus maintenant d'avoir passé, dans tel ou tel grade, un temps plus ou moins long sous les drapeaux. Avoir perdu un bras, ou une jambe, ou un œil sur le champ de bataille, c'est avoir mérité tous les chevrons et conquis d'emblée tous les titres les plus décisifs.

Par conséquent, il est indispensable de modifier les prescriptions limitatives contenues dans les tableaux E et F annexés à la loi de 1905, c'est-à-dire de réserver uniquement les emplois qui y sont prévus, et qui relèvent des différents services de la Ville, des départements et aussi de l'Etat, aux braves qui ont été mutilés en défendant la Patrie et la République, étant spécifié qu'on attribuera à chacun d'eux l'emploi qu'il pourra utilement remplir.

Enfin, parallèlement, et nous insisterons tout particulièrement sur cette dernière mesure, il faudra encore obtenir de ces administrations que, dans les conditions du travail qu'elles stipuleront, dans les contrats, les marchés, les adjudications qu'elles traiteront avec des entreprises ou des fournisseurs, elles *imposent* la règle absolue d'employer par pourcentage, des mutilés professionnels aptes à remplir les emplois, gardiennages, etc. prévus par ces traités.

Le nombre utilisable des mutilés va s'accroître au fur et à mesure que la rééducation physique des blessés, que M. Malvy, bien avisé, vient de faire entrer dans la voie de la pratique en en déterminant les premiers essais, rendra à la vie active plus de mutilés qu'on n'avait d'abord osé l'espérer.

A cette rééducation, la mécanothérapie apporte déjà ses méthodes scientifiques et expérimentales, aux rapides progrès desquelles nous initie M. Georges Beauvisage, sénateur du Rhône, dans un récent article publié par le *Bonnet Rouge*.

En tout cas, une telle cause se plaide d'elle-même devant l'opinion publique, par le sentiment de la justice et par le mouvement du cœur. Nos soldats ont tout fait pour nous défendre, nous sauver et nous honorer au prix de leur jeunesse, de leur santé et de leur avenir : à notre tour de tout faire pour les honorer effectivement, les sauver de la détresse, les défendre de l'incertitude. Il y va de la dignité du pays, devant la conscience, la morale et la fraternité.

Georges LEMARCHAND
Vice-Président du Conseil municipal.

DERNIÈRE HEURE

Communiqué russe

Pétrograd, 30 mai. — **Dans la région de Chavli, nos troupes continuent à presser les Allemands qui défendent les abords des villages de Szawkiany et Kelny.**

Dans cette région, nous avons pris, le 28 mai, près du village de Sawdenil, 9 canons, 7 mitrailleuses, beaucoup d'autres trophées et des prisonniers.

Sur la Doubissa moyenne et inférieure, l'ennemi a renouvelé son offensive. Nos troupes se repliant au delà de la rivière ont empêché, le 29 mai, les tentatives réitérées de l'ennemi de traverser la rivière.

La bataille de Galicie continuant, nous avons fait évacuer par l'ennemi, au cours de la journée du 29 mai, la rive droite du San jusqu'à l'embouchure de la Lubaczewka. Nous avons prononcé une série de contre-attaques réussies contre les forces principales ennemies qui se maintiennent dans la région de la Lubaczewka, et des villages de Kalnikow et Naklo, situés sur les deux rives de la Wisnia. Au cours de ces opérations, nous avons capturé en une seule journée jusqu'à 3.000 prisonniers, parmi lesquels 60 officiers. Nous avons pris des mitrailleuses, des projecteurs et un train.

Dans la région au delà du Dniester, des combats tenaces continuent. L'ennemi a développé le 28 mai sa poussée principale dans la région de Hai où notre ligne forme un angle saillant.

Pour résister à cette poussée, nous avons contre-attaqué. Un de nos bataillons a réussi à prendre l'ennemi à revers et à refouler ses forces considérables, capturant 600 prisonniers, dont 17 officiers, et s'emparant de 8 mitrailleuses.

Dans la vallée de la Dolina, nos éléments ont prononcé une offensive et ont fait évacuer par l'ennemi la rive droite de la Swica.

Le 29 mai, notre flotte de la mer Noire a détruit par un bombardement une usine électrique et des bâtiments d'une exploitation houillère.

L'Autriche entretient la révolution albanaise

D'après le journal la Patris *d'Athènes, un torpilleur autrichien aurait réussi à débarquer la semaine dernière les armes destinées aux insurgés albanais.*

Le débarquement s'est effectué à Zyoulousia, à l'embouchure du fleuve Mat.

Une Œuvre bien Française

LE SPECTACLE AUX CONVALESCENTS

Du rire et de la gaîté pour nos glorieux blessés. — Deux mille places à distribuer par mois !

Hier après-midi, cent-vingt braves applaudirent les vedettes parisiennes

Nous devons nous complimenter du résultat immédiat et heureux de l'initiative que nous avons prise de créer pour les militaires blessés en convalescence dans les hôpitaux de Paris une œuvre leur permettant d'assister et d'applaudir à toutes les manifestations théâtrales de la saison et d'agrémenter ainsi les heures longues et inactives de leur convalescence.

Le 5 mai, nous avons élaboré le projet de cet œuvre ; le 23 mai, elle effectuait ses débuts et aujourd'hui, 31 mai, elle fonctionne déjà régulièrement.

Nous devons à la vérité d'avouer que nous avons été sérieusement aidés dans la réussite de notre projet par MM. les directeurs de théâtres qui, d'un geste unanime, ont ouvert leurs portes à nos glorieux blessés.

Des lettres et des places

Des lettres nombreuses nous ont été adressées (et nous ne parlons pas de celles émanant de personnalités en vue nous complimentant purement et simplement de notre initiative), mais aussi de directeurs de théâtres nous assurant de leur sympathie et de leur concours.

M. *Gheusi*, directeur de l'OPERA-COMIQUE, nous avise que :

« *Il est interdit à l'Opéra-Comique d'attribuer des places fixes d'avance à qui que ce soit. Nos matinées, d'autre part, déjà si lourdement grevées de places gratuites aux blessés de Paris, ne nous laissent, le plus souvent, que les places debout — et encore !*

Mais je tiendrai toujours à votre disposition, quand vous me le demanderez la veille, des places pour votre œuvre. »

De la GAITE-LYRIQUE, nous recevons l'assurance que pour chacune des matinées, le nombre de places que nous désignerons nous est offert.

M. *Daly*, en outre qu'il nous a offert pour le GRAND-GUIGNOL qu'il dirige également vingt-cinq places par matinée, nous adresse la lettre suivante, relativement au THEATRE MARIGNY, dont il est aussi directeur :

« *M'associant toujours très volontiers aux bonnes œuvres, sous quelque forme que ce soit, j'accorde au « Spectacle aux Convalescents », avec un vif plaisir, la quantité de places que vous voudrez bien fixer et vous prie d'en user auprès d'eux autant qu'il vous sera nécessaire.* »

Le VAUDEVILLE nous écrit :

« *Nous mettons à la disposition des blessés et des convalescents à qui s'intéresse votre œuvre quinze à vingt places à nos matinées du jeudi.* »

Signé : *V. de Cottens* et *Danancier.*

M. *Vallès*, directeur intérimaire de l'ELDORADO, nous assure de sa collaboration en ces termes :

« *Trop heureux de collaborer à votre œuvre, vous pouvez m'envoyer à toutes les matinées de l'Eldorado soixante convalescents la semaine et trente le dimanche.*

Mes meilleurs vœux de réussite. »

Le TIVOLI-CINEMA nous offre, à son tour, trente places par semaine à partager entre les matinées du mardi et du mercredi.

Certains autres directeurs dont la saison théâtrale arrivait à expiration, regrettent de ne pouvoir nous offrir un concours de longue durée. C'est le cas de M. *Alphonse Frank*, directeur du GYMNASE, de M. *Verneuil*, de M. *Derval*, administrateur des BOUFFES PARISIENS, qui, pour leur dernière matinée de la saison qui eut lieu hier, nous ont remis vingt fauteuils.

Egalement, nous devons enregistrer une lettre du THEATRE ANTOINE ainsi conçue :

« *Nous vous envoyons 20 places — matinée du 30 courant — pour votre excellente œuvre du « Spectacle aux Convalescents ».*

Signé : *V. Lugand* et *F. Laurent*,

La première journée

Nous avons immédiatement mis à profit les concours généreusement offerts. Outre les quinze places que nous avons remis au *Dépôt des convalescents de Clignancourt*, pour la dernière matinée du TRIANON-LYRIQUE, nous avons distribué aux pensionnaires du *Dépôt de convalescents de l'Ecole Militaire*, pour la seule matinée d'hier dimanche :

20 places à l'Odéon,
20 places à la Porte-Saint-Martin,
20 places au Théâtre-Antoine,
20 places au Théâtre Sarah-Bernhardt,
20 places au Théâtre du Gymnase.
20 places au Concert Mayol,

Ainsi donc dans la journée d'hier, pour la première fois que notre œuvre était appelée à rendre effectivement service, 120 de nos éclopés se sont amusés et ont oublié un instant les jours interminables d'enfer et la douleur qu'ils ont soufferts.

Une lettre du commandant du dépôt de convalescents de l'Ecole Militaire

Leur rire, leur joie d'avoir passé une journée de gaieté, suffiraient largement à nous récompenser. Mais nous devons enregistrer des remerciements que nous adressent le dépôt de convalescents de l'Ecole Militaire. Nous les transcrivons, parce qu'ils ne vont pas seulement à nous, mais encore à ceux qui nous assurèrent de leur concours :

« Le chef de bataillon Daguin, commandant le dépôt de convalescents de l'Ecole Militaire, au *Bonnet Rouge*, Paris.

Vous avez eu l'aimable pensée de m'envoyer pour les convalescents de mon dépôt 120 billets de théâtre pour la représentation de dimanche en matinée. Permettez-moi de vous remercier bien vivement de votre gracieuse attention.

L'œuvre que le « Bonnet Rouge » vient de créer est une œuvre éminemment intéressante et utile, car, ainsi que vous le faites remarquer justement, elle va avoir pour résultat de distraire nos militaires en convalescence pendant les longues heures inoccupées de l'après-midi.

Vous voulez bien me demander à quel chiffre se monte mon effectif. Il varie entre 350 et 450 hommes qui se renouvellent constamment.

Je recevrai avec reconnaissance toutes les places de théâtre dont vous voudrez bien disposer en notre faveur.

Signé : le chef de bataillon,
DAGUIN.

Nous savons d'ores et déjà avec quelle chaleur notre œuvre a été accueillie, nous avons en effet reçu de nombreuses demandes auxquelles les 2.000 places dont nous disposons chaque mois seront à peine suffisantes. C'est dire que nous accepterons tous les concours qui nous seront offerts — et l'unanimité d'offres généreuses qui se sont proposées à nous, fait présager que nous arriverons bientôt à donner satisfaction à toutes les requêtes que nous avons enregistrées.

Marcel Sérano.

La Guerre

Un important succès italien

Sur le front anglo-belgo-français

Le secteur nord d'Arras continue à être le lieu d'une lutte particulièrement intense. L'avance continue de nos troupes sur ce point est particulièrement significative surtout si l'on songe que l'ennemi déploie le maximum de ses ressources défensives.

La libération des départements du Nord, commencée il y a quelques semaines, se poursuit avec une méthode, une maîtrise qui sont pour nous le gage le plus sûr du triomphe.

Dans la région dite du « labyrinthe », qui s'étend entre Neuville-Saint-Vaast et Ecurie, nos progrès ont été sensibles, 400 mètres en profondeur.

Sur le front italien

Les opérations engagées par l'armée italienne se développent avec une activité et un succès croissant.

A la frontière occidentale du Trentin, nos alliés progressent sur tout le front. Entre le col de Tonale et le lac d'Idro, leurs troupes se rapprochent de la Chiesse dans la direction des ouvrages fortifiés de Roncone.

Dans la région septentrionale du lac de Garde, deux ouvrages fortifiés ont été détruits par l'artillerie autrichienne.

Sur la frontière du Cadore, deux cols importants sont actuellement au pouvoir de nos alliés. Le mouvement contre le Trentin se dessine avec beaucoup de netteté. Ce qui ne manque pas de surprendre, c'est la mollesse de la résistance autrichienne. On s'explique difficilement que l'ennemi tire un si faible parti d'une organisation défensive extrêmement puissante.

S'agit-il d'une tactique ? C'est possible, mais l'avantage qui résulterait pour les Autrichiens de livrer une bataille décisive au cœur même du massif alpin, n'apparaît pas. Les troupes d'invasion n'opèrent pas dans une région inconnue, et il paraît fort douteux que l'état-major italien puisse redouter une surprise, tactique toujours possible dans un pays de montagne mal connu ou mal « éclairé ».

R. L. P.

Sous notre Bonnet

LES REMPLAÇANTS

La guerre n'a pas fait disparaître la catégorie des « remplaçants ». Il y a encore au Sénat et à la Chambre, à gauche, à droite, au centre des parlementaires prêts à tous les dévouements et qui le clament.

Il y a encore des ambitieux et des mécontents. Ils avaient depuis dix mois mis une sourdine à leurs prétentions ; ils recommencent à faire parler de leurs encombrantes personnes. Ils lancent, de nouveau, leurs agents contre les « ministres en place », ils cherchent à ruiner leur autorité. Ils disent que tel portefeuille reste dans des mains inexpertes, qu'un autre est un poids trop lourd pour son posesseur ; ils aussurent que telle Excellence est très fatiguée par le travail et a besoin de repos ; que telle autre désire se retirer du pouvoir mais n'ose abandonner la Direction des Affaires sans y être contraint ; ils concluent qu'eux seuls doivent immédiatement les remplacer.

Si des observations leur sont présentées, en présence de leur attitude incompréhensible, ils affirment sans vergogne que leurs agissements sont conformes à l'intérêt de la Nation ; ils ajoutent que la Victoire sera plus complète si les Dieux satisfont leurs prières.

Mais les Dieux restent sourds.

Le Travail Parlementaire

Le relèvement de la solde des soldats

Le soldat français est le premier soldat du monde. Il ne touche cependant qu'une solde de 0 fr. 05 par jour. La même que recevaient les « braves » de la Révolution et les « grognards » de l'Empire. Les circonstances économiques et militaires ont pu subir des modifications à travers les siècles, le « prêt » n'a pas été amélioré.

M. Durafour et quelques-uns de ses collègues du Parlement ont pensé qu'il était inadmissible que le décret du 11 janvier 1913 qui fixe respectivement à 0 fr. 05, 0 fr. 22, 0 fr. 52 et 0 fr. 72 la solde quotidienne du soldat, du caporal, du caporal fourrier et du sergent, reste en vigueur, et ils viennent de demander à la Chambre d'élever — au moins pendant la durée de la guerre — de 0 fr. 50 par jour la solde des mobilisés.

Ils justifient leur proposition par l'exemple des autres nations.

« En Angleterre, disent-ils, le fusilier d'infanterie reçoit un minimum de 1 fr. 20 et le cavalier de grosse cavalerie 2 fr. 10. En Allemagne, les soldats touchent 0 fr. 64 ; les régiments de la garde bénéficient même d'un supplément de 0 fr. 06 et 0 fr. 12.

Bien que le soldat français n'ait jamais songé à établir à cet égard de comparaison préoccupé seulement qu'il est de défendre sa patrie, il semble qu'à l'heure actuelle un devoir impérieux incombe à la nation.

Il faut donner à tous les mobilisés la possibilité de posséder quelques subsides pour améliorer leur situation matérielle.

C'est, il est vrai, une augmentation de dépenses importante à inscrire au budget de la guerre, mais, dans la crise grandiose que traverse le pays, il n'y a pas lieu de s'arrêter à ce fait ; car quel sacrifice sera accepté plus allègrement par la nation que celui qui ira porter chaque jour à ses héroïques enfants une preuve spontanée de sa gratitude et de son affection ?

La commission de l'armée, à laquelle a été renvoyée la proposition, ne peut manquer de l'examiner rapidement, de s'y déclarer favorable et d'obtenir l'adhésion de la commission du budget et du ministre des finances.

En réalité, personne — à l'heure actuelle — ne voudra présenter des observations ni faire obstacle à une si juste demande.

Communiqués Officiels

Rien de nouveau pendant la nuit du 30 au 31 si ce n'est l'échec, dans la région de Notre-Dame-de-Lorette, d'une attaque allemande facilement repoussée par nos troupes.

Le nombre des prisonniers faits hier au « Labyrinthe » (sud-est de Neuville-Saint-Vaast) est de cent cinquante dont quatre officiers.

Ministère de la Marine

Le ministère de la marine d'Italie publie l'avis suivant aux navigateurs, au sujet du passage du détroit de Messine :

La navigation dans le détroit de Messine est interdite trois quarts d'heure après le coucher du soleil jusqu'à une demi-heure avant son lever ; la navigation est permise dans la journée par temps clair ; tout en conservant les prescriptions en vigueur, en ce qui concerne les navires de guerre, torpilleurs et sous-marins des marine nationale ou alliées, il est ordonné à tout navire de commerce national, allié ou neutre d'attendre l'autorisation avant de franchir le détroit ; pour les navires venant du nord, en se maintenant sur le méridien de Porte Amuria, à 3 milles au moins et échangeant les signaux avec ce sémaphore ; pour ceux venant du sud, en se maintenant sur le méridien de cap Dell Armi etc bservant les mêmes prescriptions.

L'offensive serbe

Nich, 29 mai. (Retardé dans la transmission.) — Le 27 mai, vers minuit, l'ennemi a tenté de débarquer dans l'île de Skelanska-Ada un détachement. Les Serbes les ont repoussés par un feu d'infanterie.

GF. Kz 11.

Aux Ecoutes

LA VIE DOUBLE

Aux temps lointains où nous n'étions pas en guerre, des gens vous contaient leur écœurement. Leur vie stagnait, fade, monotone. Ils ne continuaient à l'accepter que par habitude. En vain leur montrait-on les chemins de l'action. Secouant une tête inclinée comme une fleur qui a bu trop de pluie d'orage, ils vous répondaient : — A quoi bon ! à moins qu'un sourire dédaigneux ne fut leur seule réponse.

Souvent depuis, j'ai pensé à cette sorte de gens. Doivent-ils être heureux désormais ?

Presque heure par heure, nous sommes sursaturés d'héroïsme. Le journal est une page d'une fabuleuse histoire. De la stupeur nous accable de réfléchir à la terre devenue un cratère formidable, où bouillonne, paraît-il, une humanité neuve. Le prodige est devenu monnaie courante.

Tout amateur d'émotions peut se satisfaire. Près de nous, pour reprendre trois maisons, il faut plusieurs mois de vaillance et de combats. Aux confins de l'Europe, une marée d'hommes afflue, recule, revient, dans une gigantesque mêlée de bataillons déchaînés. Sous la mer, au champ des airs, partout l'homme étreint l'homme : on peut choisir.

Tandis que nous continuons notre train-train coutumier, nous avons loisir, jusqu'au vertige, de nous gorger d'aventures qui paraissent dépasser le réel. Le fantastique est devenu le banal.

La tâche familière accomplie vaille que vaille, notre esprit, chaque jour, refait le chemin qui nous mène vers Eux.

Une double vie est en nous, avec deux visages. Cela vous suffit-il, ô vous qui réclamez des émotions pour emplir vos jours ? Aveugles qui dédaignez la bonne vie, à la façon d'un malade qui refuse la bonne miche de ménage, la danse frénétique de la Mort rouge vous a-t-elle guéri de vos neurasthénies ?

Fanny Clar.

—o—

Hommages à l'Amérique...

Dans mon adolescence, j'ai souvent voyagé en Amérique d'une manière délicieuse et innocente — je veux dire en imagination. Nous étions quatre jeunes hommes qui franchirent la Manche, vers leur vingtième année, dans le but d'apprendre l'anglais à Londres, et d'aller vivre ensuite la vie des squatters dans le Far-West. Si le rêve n'eut pas de suite, la faute en est à la littérature — mais je garde le sentiment fallacieux d'avoir été un peu Américain : ce souvenir est parmi les plus frais et les plus jolis de mon existence. Il suffirait à me faire aimer l'Amérique. Toutefois, j'ai d'autres raisons, dont la principale est que je crois fermement à la beauté des civilisations qui se développent à l'autre rive de l'Atlantique. J'espère qu'elles éviteront les écueils de la vieille civilisation européenne ; j'espère qu'elles ignoreront nos guerres affreuses, et surtout une guerre comme celle-ci, la plus abominable de toutes. Oui, elles éviteront la contrainte brutale, l'avilissement de l'individu, les théories féroces, et la manie impérialiste qui aboutit infailliblement à la défaite sur les champs de bataille ou à la décomposition spontanée. L'Amérique demeurera fidèle au beau programme qu'elle s'est tracé, lorsqu'elle se leva pour défendre son bon droit et sa liberté. Instruite par nos malheurs, elle comprendra que la justice et la générosité renferment une force plus sûre et plus durable que la brutalité et la tyrannie.

J.-H. Rosny, *aîné*,
de l'Académie Goncourt.

Trois grands héros littéraires : Edgar Poe, le conteur du songe ; Emerson le pasteur des pensées bienveillantes de la vie ; Walt Whitmann, le poète de la rue et du peuple en travail, — trois grands héros qui ont ouvert des voies nouvelles qu'ont enseigné depuis longtemps la grandeur de l'Amérique. C'est à eux surtout que je songe, lorsque je me tourne en esprit vers les rivages de l'autre continent. Ces hommes sont pour moi des patrons intellectuels et il en est peu dont je sois plus près en pensée.

Saint-Georges de Bouhelier.

(Extraits de l'Album remis à l'ambassadeur des Etats-Unis, en la présence de M. Poincaré, le 29 mai 1915.)

—o—

Un grand nombre d'hommes et de femmes notables de Berlin viennent de protester contre les fêtes de charité qu'on voulait y organiser.

« On a répandu récemment des programmes de réjouissances, afin de recueillir des fonds pour des œuvres d'assistance aux militaires. Berlin devait être l'endroit désigné. Des représentations sportives et d'autres spectacles devaient attirer une grande foule de provinciaux vers Berlin. On pensait donner ainsi à l'étranger la preuve d'une vitalité inébranlable.

« Comme citadins de Berlin, nous devons nous élever contre cette atteinte portée à l'honneur et à la dignité de la capitale. Devons-nous encore donner plus forte l'impression que beaucoup trop de gens ne comprenent toujours pas l'importance et la gravité de la lutte dans laquelle nous sommes engagés ? »

—o—

Nous avons conté, ici même, la colère qu'avait manifestée M. Urbain Gohier, à la lecture de ces attributs que lui accordait la *Nouvelle Belgique* : « *une pensée loyale, une logique impeccable* », etc..., et qu'il n'avait fallu rien de moins que l'insistance d'amis intimes pour le calmer.

— Un organe belge n'est pas forcé de savoir tout ce que tu as fait, lui dirent-ils.

Et M. Urbain Gohier consentit à ne pas donner suite à l'incident, mais à une condition : c'est que le journal en question répéterait dans son prochain numéro la phrase incriminée.

— S'ils le font, c'est que réellement ils n'y ont pas mis de mauvaise intention, se dit-il.

Le numéro 2 est paru et, toujours en italique, se trouve l'éloge du talent de M. Urbain Gohier : *une pensée loyale, une logique impeccable*, etc...

Eh bien ! malgré cet acquiescement à son désir, M. Urbain Gohier n'est pas encore convaincu qu'on ne s'est pas fichu de lui !..

Le dicton grec : « Connais-toi toi-même » est parfois bien gênant !

—o—

Puisque nous parlons de grec, continuons sur ce sujet. L'on verra, en lisant Aristophane, par exemple, que l'embuscade ne date pas d'hier. En effet, l'on peut trouver dans « Les Anacharien » cette réflexion de Dicéopolis, le Desgenais de la Comédie du grand auteur grec :

« Je suis indigné de voir des hommes à cheveux blancs dans les rangs de l'armée, tandis que des jeunes gens se dérobent aux fatigues pour aller se reposer dans des places de toute sûreté. »

Et, ceci se passait il y a 2 300 ans !

—o—

La Compagnie des tramways londonniens a profité d'une grève de ses employés pour prendre une décision que devraient imiter toutes les autres compagnies industrielles ou autres.

Le Conseil de la Société accentera dans leurs anciennes places les grévistes, mais seulement ceux dont l'âge a dépassé la limite du service militaire ou qui pourront donner un certificat médical prouvant qu'ils sont inaptes à faire campagne.

—o—

On racontait jadis que l'empereur d'Allemagne se grattait violemment l'oreille gauche lorsqu'il était ennuyé.

Comme son neveu, le fils du duc d'York, à qui il avait expliqué ce geste, lui demandait ce qu'il faisait de plus quand il était fortement ennuyé :

— Alors, répondit Guillaume II, je tire l'oreille d'une autre personne.

A-t-il dû les allonger, depuis quelque temps, les oreilles des gens de son entourage !

—o—

Objets perdus : Un Zeppelin...

L'avis suivant a été affiché à Kœnigsberg :

« Un dirigeable a rompu ses amarres hier et a été emporté par le vent dans la direction de l'ouest, sans équipage à bord. Quiconque l'aperçoit est tenu de le signaler immédiatement au commandant de place de Kœnigsberg. Si ce dirigeable tombe à terre, ordre est donné de l'y maintenir et de l'empêcher de poursuivre sa route. »

L'avis ne dit pas s'il y aura récompense.

—o—

Humour...

François-Joseph. — Bientôt je serai avec tous mes soldats sur le territoire russe.

Guillaume. — Est-ce que vous approchez de la frontière russe ?

François-Joseph. — Non, mais la frontière russe s'approche de nous.

Un Monde d'Ennemis

De temps en temps, le gouvernement allemand éprouve le besoin de confier au Reichstag son état d'esprit et de le prendre à témoin que l'Allemagne est toujours, comme l'avaient rêvé ses penseurs (Bernhardi et le capitaine de Kœpenick, Guillaume II et le lieutenant Fortsner de Saverne, le prince d'Eulenburg et M. Scheidemann, socialiste kaiserliste), l'Allemagne au-dessus de tout/ *Deutschland uber alles*, et cela » malgré un monde d'ennemis ».

Ah ! « ce monde d'ennemis » acharné à la perte de l'empire germanique, avec quel orgueil il est invoqué, puis défié tour à tour par Guillaume II, qui se compare modestement à Napoléon, et par Bethmann-Hollweg, qui, lui, est d'un grotesque incomparable.

Il faut lire son discours du 29 mai au Reichstag. On y constate, sans étonnement, que l'homme « au chiffon de papier » n'a pas changé de nature. C'est toujours l'éléphant svelte qui s'évertue aux grâces en posant ses larges pieds dans les plats qu'il brise en soutenant imperturbablement qu'il ne les casse pas.

Et un toupet ! « Aujourd'hui, s'écrie-t-il, c'est l'Italie elle-même qui inscrit en caractères éternels et sanglants, au livre de l'Histoire du monde, la violation par elle de la foi jurée ».

La violation de la foi jurée, qui l'a mieux pratiquée que l'Allemagne, bourreau de la Belgique neutre : que le kaiser et Tirpitz, assassins des enfants et des femmes de la *Lusitania !*

Au surplus, qui a violé le traité triplicien, sinon l'Autriche et l'Allemagne, qui voulaient supprimer la Serbie, dont la vengeance aujourd'hui n'est pas petite ?

Puis Bethmann-Hollweg, avec sa souplesse de pachyderme, suppose un instant que l'Italie veut s'emparer du Tyrol allemand, et, fièrement, la main sur la rapière qu'il cherche de la main et qui est déjà fort ébréchée, il crie : « Bas les mains ! »

Le compte rendu porte : « Applaudissements frénétiques ». Ça vaut bien ça. Bethmann-Hollweg, en Chambre, vient de remporter une grande victoire sur l'Italie. Encore une dizaine comme celle-là, et les roses de la villa Malta, heureuses de revoir ce cher Bernard, prince de Bulow, fleuriront sans épine.

Pauvre cher Bernard ! De ses mains épaisses et gourdes, Bethmann-Hollweg lui a tressé une couronne mortuaire d'immortelles en faïence et en porcelaine. « Le prince de Bulow, dit le chancelier, qui reprit du service actif, s'efforça par tous les moyens, mettant en œuvre son habileté diplomatique, sa connaissance profonde de la situation italienne et des personnages italiens, d'aboutir à une entente. Quoiqu'il n'ait pas réussi, tout le pays lui est reconnaissant ».

Bethmann-Hollweg explique que Bulow n'a pas réussi, parce que « la populace seule régnait ». Heureusement pour l'Italie que la populace régnait. Par elle, l'avenir est assuré. C'est elle qui s'est indignée de la politique féroce et sans foi de l'Allemagne, qui a refusé d'accepter en garantie « la parole » de l'Allemagne.

L'Univers sait ce que vaut cette parole et comment l'Empereur et l'Empire se sont déshonorés à jamais.

Que Bethmann-Hollweg feigne ensuite l'indignation, libre à lui. Il ne donnera pas le change. Le châtiment commence. Le monde d'ennemis n'est pas encore au complet.

Il le sera bientôt.

G. BROUVILLE.

Groupes et Syndicats

Bourse du Travail de Paris : Com. adm., à 20 h. — *Comité d'Action (P. S. et C. G. T.)* : Le sous-com. de reconstruction des cités et villages détruits, se réunira à 17 h. 30, au siège. Sont convoqués : Brunet, Lebey, Loquin, Demoulin, députés ; Chauvin, Picard, Daudé-Bancel, Michaud, Merrheim, Sellier, Jouhaux, Toulouse.

Syndicats

Ouvriers et ouvrières Dorcurs sur Bois. — Réunion ce soir à 8 h. précises, au siège.

Parti Socialiste

9e *section* : A 20 h. 30, chez le citoyen Erard, 2 bis, cité Pigalle. — 11e, 19e *et* 20e, *Jeunesses* : Réunion mixte. Conférence par Langonnet : « Socialisme et Défense nationale. » — 12e *section* : A 20 h. 30, rue Pleyel. : Com. des pensions veuves et orphelins de la guerre. — 15e *section* : A 20 h., salle du restaurant Franco-Russe, 72, boulevard de Grenelle : Com. de contrôle de l'ouvroir. — 17e *section* : Com. exéc., à 21 h., à la Maison des Syndiqués.

Franc-Maçonnerie

La Fédération Universelle, 16, rue Cadet. — Demain réunion plénière à 20 h. 30. Initiations.

Fraternité du Peuple et Montaigne, 16, rue Cadet. — Demain à 17 heures : L'Intervention italienne.

La Belgique, 16, rue Cadet. — Demain à 17 h. L'Enseignement technique industriel et commercial en Belgique.

Sur la Guerre

LA MATINÉE

ITALIE

L'impression à Rome

Rome, 31 mai. — A Rome, les nouvelles de la guerre sont jugées froidement et sainement. Il s'agit d'un commencement. La prise d'Ala, la première ville d'une certaine importance, enlevée par les Italiens, la destruction des premières lignes de tranchées et la vue, dans le Corso, d'un drapeau autrichien capturé et d'un aigle autrichien, premiers trophées arrivés d'Ala, ont rempli d'aise la population.

On considère qu'Ala, bien que ne faisant pas partie de la grande ligne de fortifications autrichiennes, était muni de défenses importantes.

Le premier symptôme de résistance énergique se trouve dans la vigoureuse réponse de l'artillerie ennemie au bombardement italien de la passe de Tonale, dans le tyrol occidental.

La prise de Pilcante

La prise de Pilcante, petite ville au nord-ouest d'Ala, défendue par une forte ligne de tranchées, constitue un sérieux épisode. L'ennemi était en force et l'attaque dura huit heures. La dernière tranchée fut enlevée par une charge irrésistible.

Le principal essai de résistance tenté par l'ennemi eut lieu à Forcella-Lavaredo, a l'ouest des Alpes Carniques. Les chasseurs alpins en eurent raison par une charge à la baïonnette.

La forteresse de Malborghetto, située entre les Alpes Carniques et les Alpes Juliennes, résiste encore.

Les nouvelles de l'Isonzo continuent d'être satisfaisantes. — (*Daily Mail.*)

AUTRICHE-HONGRIE

Le raid du « M.-2 » sur Sebenico

Rome, 31 mai. — Le dirigeable italien M-2, au cours du raid qu'il fit sur Sebenico, au nord de Cattaro, découvrit le bassin des sous-marins et contre-torpilleurs autrichiens.

Il lança des bombes sur les contre-torpilleurs ancrés bord à bord. Plusieurs d'entre eux furent atteints et rendus inutilisables.

Le dirigeable revint sain et sauf à son port d'attache. Le commandant et l'équipage on été félicités par l'autorité militaire pour le courage et la réussite de leur raid.

Le roi d'Italie sur le front

Milan, 31 mai. — Le correspondant spécial du *Secolo*, à Renzo, télégraphie que le roi a assisté au duel d'artillerie qui s'est livré dans cette région.

ALLEMAGNE

Nos avions sur Ludwigshafen

Bâle, 31 mai. — On mande aux journaux bâlois que l'effet des bombes lancées par les aviateurs sur Ludwigshafen et environs est plus grand que ne le laissaient supposer les premiers rapports.

Neuf personnes au total ont été tuées et 39 grièvement blessées. Le nombre des personnes blessées légèrement serait considérable.

Les réformés et exemptés de 1915

M. Vandame, député, avait demandé au ministre de la Guerre si les hommes exemptés ou réformés pour la première fois en 1915 peuvent être actuellement considérés comme dégagés de toute obligation militaire, et recevoir en conséquence, des passeports pour l'étranger.

Le ministre a répondu :

« Les hommes exemptés ou réformés pour la première fois depuis le premier janvier 1915 ne sont astreints, actuellement, à aucune nouvelle visite et peuvent, par suite, demander à l'autorité administrative des passeports pour l'étranger. »

Un grand nombre de nos lecteurs qui appartiennent à la catégorie visée par le député du Nord, continuent à nous demander si leur réforme est définitive.

Le ministre de la Guerre a dit : « Oui ».

Mais il s'est empressé d'ajouter ce correctif : « Actuellement ».

Si l'on a l'intention de soumettre ces hommes à une nouvelle visite, pour quels motifs ne les prévient-on pas immédiatement ?

La reprise des affaires souffre de cet état d'incertitude.

RÉPONSES AU LECTEUR

Mme Derémus. — Il serait inopportun, à l'heure actuelle, de signaler et de donner une inutile publicité à ce cas tout à fait particulier. Le règlement des comptes aura lieu après la guerre. — L. P.

V. C. — Les réformés n° 2 doivent se faire inscrire à la Mairie de leur arrondissement.

Les Exploiteurs de la Guerre

Les honnêtes gens... et les autres

Des abus et des remèdes

Salaires dérisoires

Il faut le constater. Malgré les promesses, malgré les décisions du ministre du Travail, les exploiteurs de la guerre continuent à donner aux femmes des mobilisés les salaires de famine. La maison d'équipements militaires, située 58, rue de Charonne, fait confectionner à domicile des pantalons de toile bleue pour la troupe. Avec une ironie excessive, sur les annonces, on lit cette mention : « *Travail bien payé* ». Or, pour fabriquer entièrement un pantalon avec deux poches, pattes derrière, doublures du fond, 11 brides, 3 boutonnières et 10 boutons cousus à la main, le patron offre la somme infime de 0 fr. 25 ! Ajoutons que l'ouvrière fournit, non seulement sa machine, mais 0 fr. 06 de fil, ce qui lui procure dix-neuf centimes de salaire pour la confection d'un pantalon. En admettant qu'une ouvrière habile puisse en faire cinq en dix heures, elle gagnera, en conséquence, 0 fr. 95 par jour.

Des faits

Un de nos lecteurs qui nous a communiqué ces renseignements, fournit, en outre, ces détails curieux : « Il faut que ce soit bien fait ou on les recommence pour le même prix, car les receveuses se moquent pas mal de la misère occasionnée par ces salaires de famine. Avant de commencer le travail il faut donner à la maison un franc de cautionnement. On ne paie pas le travail fait si la commande n'est pas entièrement terminée. On fait revenir ces malheureuses ouvrières le mardi pour recevoir un salaire dérisoire, mais on arrête les comptes le vendredi, ce qui fait toujours trois ou quatre jours de salaire que l'on retient à ces misérenses. »

Aux Lilas, on nous signale que la maison Chresser donne à ses ouvrières, pour le finissage, un sou par pantalon. Ce salaire est dérisoire. De même la capote n'est payée que deux francs. En travaillant de sept heures du matin à sept heures du soir, il est très difficile, même à une couturière très capable, de parvenir à terminer une seule capote.

Plus d'intermédiaires !

Eloignons-nous avec joie de ces exploiteurs de la guerre pour parler des tentatives remarquables effectuées par les municipalités de la banlieue, en vue de supprimer les intermédiaires. Nous avons visité l'ouvroir de Pavillons-sous-Bois. Dans un bâtiment gracieusement mis à la disposition de la municipalité par M. Oswald, de charmantes ouvrières réunies autour de tables, sur lesquelles des fleurs apportent un frais parfum de printemps, travaillent avec ardeur. Le citoyen Verrier, secrétaire de la mairie, nous donne des renseignements très intéressants : « Nous donnons du travail à 450 ouvrières. Grâce à l'accord établi entre la municipalité et l'intendance, il nous est possible de leur payer vingt-quatre sous par pantalon. Chaque samedi, les salaires que nous versons se chiffrent entre 1.200 et 1.400 francs. De plus, chaque jour, nous donnons environ six cents francs de salaires. Il est regrettable que l'Intendance militaire ne nous accorde pas davantage de commandes. »

A Bobigny, nous avons également visité l'ouvroir de la rue de la République. On fabrique ici soixante pantalons par jour. Trente-cinq mécaniciennes sont employées à l'atelier. Le salaire est de 2 fr. 10. Le coupeur, un évacué du Nord, touche dix francs, plus un franc de frais de déplacement.

Réalisation socialiste

Telle est l'œuvre d'assistance par le travail que Pierre Laval a créée en banlieue. Cette œuvre a donné des résultats excellents, qui furent constatés par l'Intendance. Ici, plus de malfaçons. Plus de vexations mesquines. Plus de salaires de famine. Au lieu de l'exploitation à différents degrés, pratiquée volontairement ou non par tous les entrepreneurs privés, c'est le travail attrayant, préconisé par Fourier, que l'on offre aux femmes des mobilisés.

Les ateliers malsains ont disparu. Les murs noirs des grandes usines ont fait place aux salles somptueuses des mairies où, par de larges baies, le soleil entre à pleins rayons. Des bâtiments entourés de jardins sont devenus les ouvroirs des municipalités. Une atmosphère de solidarité et de camaraderie règne sur toute cette œuvre de prévoyance sociale.

Nous nous en voudrions de dissimuler notre contentement devant cette réalisation pratique du socialisme. Il ne faut regretter qu'une seule chose : c'est de ne pas voir à Paris et dans la France entière, dans chaque ville et dans chaque commune, des organisations semblables à celles que nous venons de citer.

Léo Poldès.

Tous les Sports

RESULTATS D'HIER

Cyclisme

Montgeron-Fontainebleau et retour organisé par l'Amical Club Popincourt avait réuni un bon nombre de concurrents. Cette épreuve dont le succès fut complet donna, après une très belle lutte à l'arrivée, les résultats suivants :

1. Maurice Fortier, en 2 h. 21 ; 2. H. Niles, 3. A. Béthery, 4. Ghio, 5. R. Souppeau, 6. Laurend, 7. Mary, 8. Oudenard, 9. Fournier, 10. Defly.

11. Wielland, 12. Hennequin (tombé), 13. J. Moreau, 14. Guichon, 15. Grincourt, 16. Selwski, 17. Thomas, 18. Dubourg, 19. Demée, 20. Seigneur.

21. Huet, 22. Wasse, 23. Mongin, 24. Ceobli, 25. Lapinski, 26. Bergot, 27. Colin, 28. Chanmuel.

Les fonctions officielles étaient assurées par MM. Buscle, Sert, Pauto, L. Pagès.

Football-Association

Club Athlétique Socialiste de Charenton. — Equipe A bat Equipe B par 2 buts à 1.

Les buts furent marqués pour l'équipe A par Levêque et Bonnardel ; pour l'équipe B, par Delbauve.

Dans l'équipe A remarqué : Bonnardel, Ruppert et Rémy ; dans l'équipe B : Le large, Labroue, Sthal et Michel.

Critériums de l'U. S. F. S. A.

Lancement du poids. — Série A : 1. Vétillard, (S.F.), 2. Leroux (P.U.C.), 3. Gillet (S.F.), 4. Danède (P.U.C.), 5. Ducoureau (S.F.).

Série B : 1. Rétlié (PUC), 2. Duchâteau (CASG), 3. Danède (PUC), 4. Devic (CASG), 5. Michel (P. U.C.).

Grimper à la corde. — 1. Nourry (USN), 2. Michel (PUC), 3. Lionnet (USN), 4. Vacherot (CASG), 5. Rohée (CASG).

Saut en hauteur. — Série A : 1. Vétillard (SF), 2. de Peyeremoff (SF), 3. Poulain (PUC), Crapard (U.S. Clodo), Rouelle (CPM), 6. Rousseaux (PUC).

Série B. : 1. Salles (CASG), 2. de Combary (S.F.), 3. Rembert (CASG).

800 mètres. — 1. de Coninck (CASG) ; 2. Frondelle (CASG), 3. Merle (WH), 4. Lunel (CPM), 5. Jullien (CPM), 6. Delorame (CPM).

100 mètres. — Série A. — 1. Leralle (SF), 2. Rousseaux (PUC), 3. Rouelle (CPM), 4. Leroux (PUC), 5. Ducoureau (SF). T. 11 s. 3/5.

Série B. — 1. Thebault (PUC), 2. Freddy (C. A.S.G.), 3. Simon (RCF), 4. Cariolan (CASG), 5. Frondelle (CASG).

400 mètres. — Série A : 1. Rousseaux (PUC), 2. Leralle (SF), 3. Rudinet (CASG), 4. Jarety (CASG), 5. Buisson (CASG). T. 54 s. 4/5.

Série B. — 1. Rembert (CASG), 2. Berretrot (CASG), 3. Cariolan (CASG), 4. Simon (R.CF), 5. Michel (PUC), 6. Foulon (RCF).

1.500 mètres. — Série A : 1. Audinet (CASG), 2. de Coninck (CASG), 3. Bardy (CPM), 4. Linais (CASG), 5. Alliot (PUC).

Série B. — 1. Marcepoil (RCF), 2. Bottet (C. A.S.G.), 3. Foulon (RCF), 4. Quilgars (CASG), 5. Leblanc (RCF).

Course à pied

Club Français. — Au Stade Brancion : 100 yards : 1. Estival, 2. Renoduit, 3. Séchaud et Boudard. — Prix du « Poilu » Table (250 m. haies) : 1. Estival, 2. Boude-Villain, 3. Séchaud, 4. Renoult. — Poids à gauche : 1. Marvée, 2. Dubos, 3. Estival, 4. Thomas. — 1.500 m. hand.: 1. Lerondel (60), 2. Renoult (sc.) ; 3. Massot.

A. Buntemps.

BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE

Les actionnaires, réunis en Assemblée générale le 21 mai, sous la présidence de M. André Berthelot, ont approuvé les comptes de l'exercice 1914, qui leur ont été présentés, et fixé le dividende sur la base de 10 fr. par action ordinaire libérée d'un quart

Ce dividende sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 1er juillet 1915.

Les résultats de l'exercice 1914 accusent un bénéfice de 3,386,136 fr., au lieu de 335,693 fr. pour l'exercice 1913, qui n'avait compris qu'une période de six mois.

Les prélèvements en faveur des amortissements et des réserves s'élèvent à 2 millions 113,576 fr. 23, alors que le dividende et les allocations au Conseil d'administration et à la Direction n'absorbent que 1,114,544 fr. 46.

Ces résultats ont été obtenus en grande partie pendant le premier semestre.

Le rapport constate que, sauf en son commerce extérieur, momentanément affecté par le désarroi des marchés européens, la Chine n'a pas à souffrir de la crise actuelle ; elle a rempli ses engagements avec la plus grande ponctualité et les rapports que la Banque entretient avec son gouvernement font bien augurer de l'avenir.

LES PLANCHES

ÉCHOS

L'Odéon a fermé ses portes hier, après deux belles représentations qui terminèrent le plus heureusement du monde une saison particulièrement intéressante, par l'effort accompli et le résultat obtenu — et sur laquelle nous reviendrons demain.

M. Dalimier, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, se rendit hier à l'Odéon et pendant le premier entr'acte d'*Henri III et sa Cour* félicita chaudement M. Paul Gavault et ses artistes.

M. *Huret* vient de louer pour la saison d'été la *Comédie Royale*, qu'il avait heureusement dirigée durant tout l'hiver.

C'est Mme *Aimée Faure* qui prend la direction intérimaire de la petite salle de la rue Caumartin. Elle annonce pour ce soir la répétition générale de : *Viens-tu à Tipperary*, revue de *Maurice Mérall et Dominus*.

Courrier des Spectacles

Comédie-Française. — Demain mardi 1er juin, en soirée, à 7 h. 45 très précises, (abonnement), *La Bonne Mère*, comédie en un acte, en prose de Florian.

M. Fresnay, Mme Renée du Minil, Berthe Bovy, Yvonne Lifraud, Renée Dahon, M. Chaize.

Le Monde où l'on s'ennuie. MM. Georges Berr, Jacques Fenoux, George Grand, Siblot, Léon Bernard, Falconnier, Lafon, André Polack, Nieronimus, Allioux, Jean Guilton.

Mmes Pierson, Leconte, Kolb, Favolle, Gabrielle Robinne, Suzanne Devoyod, Yvonne Lifraud, Jane Faber, Andrée de Chauveron.

Jeudi 3 juin. — Matinée à 1 h. 15, abonnement, billets blancs.

Un Caprice, la Nuit de Mai, Poésies, Ruy Blas, 1er, 3e, 5e actes.

En soirée, à 8 heures très précises. — *Primerose.*

Samedi 5 juin, en soirée, à 7 h. 45 très précises. — *Colette Baudoche, Valmy !*

Odéon. — L'Association des Concerts Pierre Monteux donnera le dimanche 6 juin, à 2 h. 30, à l'Odéon, un festival de musique italienne et française qui s'annonce comme devant être particulièrement brillant. Mme Croiza, de l'Opéra-Comique, prêtera son concours à cette heureuse manifestation artistique en faveur de notre nouvelle alliée. L'orchestre sera dirigé par M. Alfredo Cazella.

Au programme : Ouvertude du *Barbier de Séville* (Rossini) ; *Pastorale*, de Sammartini ; *Lamento d'Arianna* (Monteverdi), par Mme Croiza ; *Suite* (Alfredo Cazella) ; ouverture de *Sarabande-Bourée* ; ouverture de *Gwendoline*, de Chabrier ; *Trois Ballades* de Villon (Claude Debussy), par Mme Croiza ; *Ma Mère l'Oye* (Maurice Ravenne) *L'Apprentin Sorrier*, Scherzo (Paul Ducasse). Harpe Erard (Célestin Mussel).

Théâtre Antoine. — Dernière série de six représentations au bénéfice de l'œuvre de la solidarité franco-belge, de *Zonnestag et Cie*, avec M. Libeau et sa troupe belge. En soirée, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche (matinée et soirée).

Porte-Saint-Martin. — Devant le gros succès obtenu par la matinée d'hier, où la *Petite Fonctionnaire* a été jouée devant une salle comble, MM. Hertz et Coquelin ont décidé de donner deux dernières représentations de la charmante pièce d'Alfred Capus, jeudi en soirée et dimanche 6 juin en matinée, avec la même excellente interprétation, composée de MM. Albert Brasseur, Jean Coquelin, Numès, André Simon, Mmes Laurence Duluc, Juliette Darcourt, Jane Sabrier, etc...

Comédie Royale. — Répétition générale ce soir, à 20 h. 30, de *Viens-tu à Tipperary !* revue de MM. Maurice Merall et Dominus, et de *Sous l'Orage*, comédie en un acte, de Mlle Line Deberre.

Demain, première représentation.

Au Grand-Guignol, 20 *bis*, rue Chaptal. Tél. Central 28-34. — Demain en matinée, à 3 heures et le soir à 8 h. 45, première du nouveau spectacle : *La Voiture versée*, comédie en un acte de M. Georges Courteline ; *l'Homme qui a vu le diable*, drame en deux actes, de M. Gaston Leroux ; *la Feuille de présence*, pièce en un acte, de MM. André Mycho et Nordève.

Ba-Ta-Clan. — Relâche pour répétitions de *Te Bile pas !* revue de Celval et Charley.

La Cigale. — La revue *Anti-Boche* est l'événement artistique de l'année ; elle est montée avec un luxe de mise en scène digne de l'époque où Gueuledempeigne n'était pas mobilisé. Allons-la voir !

Marigny. — Marigny, ses jardins promenoirs, sa revue si brillante, voilà ce qui est la fureur du moment.

LE SPECTACLE

THEATRES ET CONCERTS

PORTE-SAINT-MARTIN (Téléph. : Nord 37-53). Mardi, mercredi, jeudi : *La Petite Fonctionnaire.* A. Brasseur.

BA-TA-CLAN (Tél. Roquette 30-12). — T. l. s. à 8 h. 30, jeudis, sam. et dim. mat. à 2 h. 30 : *Nous les Aurons !* revue en 2 actes, de MM. Velval et Charley. — Augé, Vitry, Miller, Lys ka, Lynder, Gonzalves et toute la troupe.

KURSAAL, 8 h. 30. — Partie de Concert. Ballet militaire. L'Hymne de Mameli, chanté par la Manolita. Dimanches et fêtes matinée à 2 h., en semaine, à 4 h., apéritif-concert.

LA CIGALE. — T. l. soirs, à 8 h. 30, la Revue *Anti-Boche !* de MM. Celval, Charley et C.-A. Carpentier.

LA FAUVETTE (58, av. Gobel.). — Tous les soirs *Je vous présente Mme Dupart, une femme charmante*, un acte d'André Mycho.

FANTASIO (96, boul. Barbès). — Tous les soirs, *Coquin d' Justin*, vaudeville-opérette en deux tableaux, de MM. Mauprey et Pougaud.

CHANSONIA (10, b. Beaum.). — Tous les soirs, *Le Paravent de Lucienne*, opérette en deux tableaux, de MM. E. Pacra et Mauprey.

GRAND GUIGNOL, 20 bis, r. Chaptal (Centr. 28-34) *Adèle ; Le Baiser dans la Nuit ; Délit de Chasse.*

COMEDIE-ROYALE. — T. l. j., à 4 h. mat. pr un. : 1 fr. — *Bébé*, comédie en trois actes, de MM. Najac et Hennequin.

CONCERT MAYOL (Tél. Gut. 68-07. — Gali-*Le Mariage de Pépéla*, opérette en deux actes de MM. Alcide et H. Varna. — Hania Routchine, Mansuelle, Nibor.

CINEMAS ET ATTRACTIONS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulev. des Italiens. — T. l. j., de 2 h. à 11 h., Actual., progr., varié, intéres. Orc. symph. Exclusivité, sent. : *La Femme Nue.* Sur le Front.

TIVOLI-CINEMA (14, rue de la Douane) (Tél. : 26-44). — Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la Guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA-PATHE, 5, boulevard Montmartre, à côté des Variétés. La plus jolie salle, la plus belle projection. — Programme choisi. Actualités. Voyages.

CINEMA LAMARK, 94, rue Lamarck (Nord-Sud station Lamarck). — Tous les soirs, à huit heures et demie, cinéma-concert, comédie.

Le Point de Vue Financier

Bénéfices et Dividendes

Les Compagnies suivantes ont publié les résultats obtenus pendant le dernier exercice et les dividendes correspondants :

Assurances (Compagnies d'). — Dans ce groupe, les dividendes ont été réduits ou supprimés. Mentionnons parmi les principales Compagnies : *Union-Vie*, pas de dividende contre 364 fr. — *Phénix-Incendie*, dividende 120 fr. contre 125. — *Phénix-Vie*, pas de dividende. — *Urbaine-Incendie*, dividende 125 fr. contre 140. — *Providence-Accidents*, dividende 87 fr. 50 contre 91 fr. — *France-Vie*, dividende 12 fr. 50 contre 31 fr. 25.

Alaska United Gold Mining. — Dividende de 40 cents par action.

Alaska mexican Gold Mining. — Dividende de 20 cents par action.

Alaska Treadwell Gold Mining. — Dividende de 1 dollar par action.

Banque de Bordeaux. — Bénéfice brut, 1 million 485.011 fr. contre 2.130.458 ; pas de dividende contre 30 fr.

Banque d'Orient. — Bénéfice brut 3.096.709 fr. contre 4.169.055 ; pas de dividende.

Banque des Pays du Nord. — Pas de dividende contre 12 fr. 50.

Beira-Alta (Chemins Portugais). — Dividende 1 fr. 70 contre 4 fr. 30.

Capitalisation (La). — Bénéfice 220.000 fr. ; dividende 8 fr. 75 contre 12 fr. 50.

Chemins de fer du Nord. — Dividende 44 fr. contre 74 fr.

Chenard et Walker (anciens établissements). — Dividende 17 fr. 50 contre 27 fr. 50.

Compagnie centrale d'énergie électrique. — Bénéfice 599.655 fr. contre 898.756 ; pas de dividende contre 25 fr.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie. — Bénéfice 2.553.419 fr. contre 4.193.650 ; pas de dividende.

Crédit Foncier de France. — Dividende 25 fr. contre 37 fr.

Crédit Français. — Bénéfice 3.380.018 ; pas de dividende contre 25 fr.

Edison (Compagnie Continentale). — Pas de dividende contre 120 fr. par action et 90 fr. par part.

Golden Horse Shoe. — Dividende intérimaire, 3 shelling.

Great Boulder Proprietary. — Dividende intérimaire de 9 d. par action.

Grand-Hôtel. — Bénéfice 12.315 fr. contre 1.126.264 fr. ; pas de dividende contre 16 fr.

Laurium (Compagnie française des mines du). — Pas de dividende contre 25 fr.

Messageries maritimes. — Bénéfice 638.981 fr. contre 915.113 ; pas de dividende.

Mines de la Péronnière. — Bénéfice 716.451 fr. dividende 30 fr. contre 35 francs.

North Caucasian Oil Fields. — Dividende final de 1 shelling 6 d.

Platine (Compagnie Industrielle du). — Bénéfice 3.070.641 fr. contre 5.172.059 ; pas de dividende contre 30 fr.

Société française des électrodes. — Bénéfice 275.000 fr. ; contre 442.427 ; pas de dividende contre 30 fr.

Société havraise d'énergie électrique. — Bénéfice 1.359.418 fr. ; contre 1.178.392 ; dividende maintenu à 28 fr.

Société du Naphte de Baïou. — Dividende, 50 roubles. — *Naphte Russe*, pas de dividende.

Suez. — Dividendes : 120 fr. par action de capital ; 96 fr. 734 par action de jouissance et 55 fr